

Procès-verbal de la séance de la Commission d'établissement de l'Elysée

Lundi 3 avril 2017 de 18h30 à 20h30h

CPO, Centre Pluriculturel et social d'Ouchy

- Parents :** Mmes Florence **Auras** (Présidente), Halima **Husmann**, Virginie **Langerock**, Sylvie **Pellaton Leresche**, Lucy **Trochet**.
- Professionnels :** Mmes Marianne **Jaermann**, Michèle **Lizzola**, MM. Guillaume **Weber**, Christophe **Pidoux** (Directeur).
- Associations :** Mmes Véronique **Biollay Kennedy**, Magali **Weber**, M. Vincent **Cruchon**.
- Politique :** Mme Aude **Billard**.
- Absents/Excusés :** MM. Alexandre **Flückiger**, Jean-Michel **Ruiz**.

1. Visite du CPO

La directrice des lieux, Mme Biollay Kennedy, nous explique la répartition des locaux :

- l'espace réservé aux APEMS de la Croix d'Ouchy et du réfectoire de l'Elysée ;
- le théâtre où le nombre de spectacles est en nette augmentation depuis que le CPO accueille ceux du théâtre du Lido.
- Le bar est un espace public, mais aussi réservé à midi et pour une année pour accueillir une partie des élèves inscrits à l'APEMS de l'établissement de Floréal qui manque de places, une situation que la Directrice espère provisoire.

Elle mentionne que ces espaces peuvent être loués pour des manifestations privées, comme les salles de conférences. Ils sont tous très occupés, très demandés et la gestion des locaux devient parfois compliquée.

2. **L'ordre du jour** est accepté.

3. **Le PV de la séance du 9 février** est adopté sans modification.

4. Election vice-présidence

Mme Biollay Kennedy accepte le mandat avec l'espoir, pour la cohésion de la commission, qu'un représentant du quart-enseignants puisse aussi un jour remplir cette fonction.



5. Echange des quatre-quarts

Associations

Vincent Cruchon présente le programme de la maison de quartier Sous-gare. Il attire notamment l'attention sur les conférences philosophiques de la saison 2016-2017 qui ont pour thème « Le territoire en quartiers : Qui dit bien commun ? ». Il signale en particulier celle du 5 avril prochain consacrée à l'expérience politique française du mouvement « Nuit debout ». Elle sera donnée par Patrice Maniglier, l'un de ses membres actifs.

Il rappelle que la Maison de quartier fonctionne aussi comme un centre aéré pendant les vacances scolaires pour les élèves jusqu'à la 9^{ème}. Il n'y a pas de communication directe avec l'Elysée sur les activités proposées. Leur programme est par contre présenté par les APEMS et dans les classes des élèves concernés.

Concernant le CPO, la Ville de Lausanne a décidé de prolonger de 3 ans le droit de superficie pour donner du temps à la réflexion sur les projets de rénovation. Ceux-ci semblent d'ailleurs avancer plus favorablement avec le nouveau municipal en charge du dossier, M. David Payot, qui ne remet plus en cause l'existence même du centre. L'enjeu reste de savoir si ces rénovations vont concerner uniquement l'actuel bâtiment du CPO ou un périmètre plus large.

Le Servan affronte de grands changements, de locaux et de personnel, avec le départ de 3 collaborateurs. Le bâtiment actuel va vraisemblablement être démoli et le foyer attend la levée d'oppositions pour déménager dans des appartements situés juste en face de l'actuel foyer.

Enseignants

Guillaume Weber mentionne la semaine hors-cadre qui, cette année, est pour les élèves de 7^{ème} sur le thème des différences. Une même initiative a été menée en 2016 pour les 8^{ème} autour des religions. Elle prévoit divers ateliers où des groupes d'élèves travailleront sur des différences particulières, comme celles entre les générations, les genres ou les nationalités, le tout animé par des enseignants et des intervenants extérieurs.

Le Directeur donne des nouvelles du projet de rénovation des salles de physique. Bloqués, après la démolition des anciennes pendant les vacances d'été et d'octobre 2016, les travaux se sont déroulés entre décembre et février. Un étage est en fonction avec 3 nouvelles salles mieux équipées. Les résultats sont jugés très positifs, malgré un surcoût lié à la mise aux normes ECA du bâtiment.

Mme Jaermann rappelle la comédie musicale « Matilda » dont les représentations auront lieu les 16, 18 et 19 mai. Elle insiste sur le fait que tout a été fait à l'Elysée, dans le cadre d'un véritable projet d'établissement : un groupe d'enseignants a créé le spectacle d'après roman de Roald Dahl, traduit le texte en français, orchestré la musique, sélectionné les chanteurs et les musiciens. Tous les élèves qui ont voulu s'investir dans le projet ont pu y participer, que ce soit au spectacle, à la fabrication des décors ou des costumes. Le succès rencontré par le Roi Lion a créé une belle dynamique pour Matilda.

Quart-politiques

Après des échanges avec le Municipal David Payot, Mme Billard informe la Commission qu'il sera difficile de trouver un deuxième représentant du quart politique. Les charges des conseillers communaux dans les commissions sont actuellement importantes. La question est à nouveau posée de la pertinence ou non d'avoir deux représentants du quart politique dans la Commission.



6. Présentations des différents projets en cours

a. Relations parent-élèves Soirées des parents

La Commission était restée sur l'idée d'une version « light » pour 2017 avec une organisation essentiellement menée par les représentants des parents sur le thème « Apprendre à Apprendre ». Un projet d'établissement autour de la question du harcèlement était envisagé pour 2018.

Lucy Trochet, qui s'est chargée de réfléchir à ces projets, fait part de ses propositions :

- Le thème « Apprendre à Apprendre » est trop vague pour susciter l'intérêt des parents. Il faudrait, soit se concentrer sur un aspect plus précis du sujet, par exemple, la gestion des devoirs, soit en choisir un autre.

Ses préférences vont aux deux options suivantes :

- soit un thème lié indirectement au harcèlement, centré, par exemple, sur la question des moyens susceptibles d'aider les enfants et les ados à renforcer leur confiance en soi ou à éviter d'être désignés comme victimes de discrimination ou de harcèlement ;
- soit un sujet directement lié au harcèlement avec une soirée des parents intégrée dans un projet d'établissement.

Elle signale dans cette perspective les activités de « prévention de la violence » de l'Association Tatout (tatout.ch) qui se présente comme « une école d'autoprotection et de prise de confiance en soi ». L'avantage des cours qu'elle propose est que certains sont conçus pour un public de parents et d'autres s'adressent aux élèves.

L'existence d'autres programmes est mentionnée, notamment ceux qui ont été acceptés par l'unité PSPS. Celle-ci dispose par ailleurs de fonds spéciaux pour soutenir des projets de prévention. La Commission doit aussi réfléchir à la tranche d'âge des élèves concernés, sachant qu'on ne peut parler du harcèlement à des petits et à des ados de la même manière.

b. Relation élèves-école :

Rencontre de la CET avec le Conseil des élèves

Florence Auras et Véronique Biollay Kennedy ont rencontré 3 membres du Conseil des élèves et les deux enseignants qui encadrent ces activités, M. Jan Mrasek et Mme Cathy Rimm. Cette rencontre est jugée très constructive au vu des possibilités qu'il existe pour la CET de collaborer avec eux, en particulier sur leur projet d'une exposition sur les différences qu'ils organisent en partenariat avec le Conseil des jeunes. Il est déjà prévu de présenter des panneaux sur l'homophobie que ce dernier a conçus et loué pour ce type d'occasion (fr 300.00). L'expo se déroulerait entre septembre et décembre pour qu'elle puisse être associée à d'autres événements prévus sur ce thème à l'Elysée.

La Commission a également fait part de ses projets. Le Conseil des élèves serait partant pour participer à l'accueil des 7^{ème} et des nouveaux élèves.

Leurs demandes :

- pouvoir rester dans le bâtiment entre 13h et 14h. La bibliothèque, où il est interdit de parler, n'est pas considérée comme la meilleure des alternatives.
- que toutes les toilettes des filles disposent de poubelles.
- Etre informé des réunions du Conseil des élèves au niveau lausannois cf. Conseil des établissements de l'Elysée.



Accueil des futurs 7ème

Halima Husmann rend compte des solutions proposées dans 4 autres établissements lausannois.

Organisation :

- Soit par le Directeur, les Doyens et la CET, soit par la CET avec l'appui d'enseignants ;
- Le jeudi avant la rentrée ;
- S'adresse aux 7^{ème} et parfois à tous les nouveaux élèves ;
- Annonce dans une lettre, soit adressée aux enfants, soit aux parents, et parfois traduite en plusieurs langues. Celle-ci est envoyée dans le courrier d'enclassement et ne fait pas l'objet d'un envoi particulier ;
- Cet événement est présenté comme une visite des locaux et non comme une première occasion d'aborder des questions scolaires.

Accueil :

- De 17 à 18h, parfois en 2 visites, parfois visites toutes les 15 minutes ;
- Présence de quelques enseignants, parfois des enfants de membres de la CET qui témoignent de leurs expériences dans l'établissement ;
- Les groupes sont emmenés, soit par des enseignants, soit par des membres de la CET ;
- Visites parfois suivies d'un apéro. Un soutien financier peut être demandé à la Ville qui dispose de fonds spéciaux pour ce type d'événements scolaires ;

Evaluation :

- Cette rencontre attire en moyenne 100 personnes ;
- Répond à un réel besoin de diminuer le stress de la rentrée ;
- Donne de la visibilité à la CET.

Mme Husmann rappelle que l'Elysée est le seul établissement lausannois qui ne prévoit pas ce type d'événement. Elle suggère de tester la formule à la rentrée prochaine et de la rééditer en cas de succès. Le Directeur explique la situation particulière de l'Elysée où les élèves de la Croix d'Ouchy, 3 à 4 classes, ont déjà des cours à l'Elysée et en connaissent donc déjà les locaux. L'établissement marque aussi déjà la rentrée des 7^{ème} par un accueil organisé le lundi.

c. Relations école-parents

La Présidente informe qu'elle a créé une adresse mail pour la CET qui figure sur le site de l'Elysée. Elle rappelle le projet de flyer sur la CET pour mieux la faire connaître auprès des parents.

7. Décisions, suite à donner

Soirée des parents

Le feu vert est donné au **projet d'établissement sur le harcèlement**. L'école proposera un programme élèves-enseignants en 2018. La CET organisera de son côté une soirée pour les parents à l'automne 2017 sur le thème retenu de la discrimination. Elle doit être considérée comme partie du projet global de l'école et faire le lien avec l'exposition du Conseil des élèves.

Un groupe de travail est créé, composé des deux enseignants concernés par l'expo : Mme Rime et M. Mrasek et, pour la CET, de Mmes Trochet (cheffe de ce projet), Auras, Langerock et Pellaton Leresche.

Accueil des 7^{ème}

La CET donne un avis favorable à l'organisation de cette rencontre avant la rentrée 2017-18, sous réserve de la décision du Conseil de Direction et de la Conférence des maîtres. Le Directeur communiquera la réponse de l'établissement le 1^{er} mai.

Un groupe de travail est créé avec M. Weber, une représentation du Conseil des élèves et Mmes H. Husmann, V. Biollay Kenndy et V. Langerock. Il a pour mission de réfléchir à une formule centrée sur la



visite des locaux qui se différencie de l'accueil des 7^{ème} du lundi de la rentrée. C'est à la CET de porter le projet.

Les **Flyers** d'informations sur la CET seront joints à la lettre d'enclassement envoyée par l'établissement en août.

Les **résultats du sondage auprès des parents**, joints au PV de la dernière séance, peuvent être publiés puisque leur présentation respecte l'anonymat des répondants.

La Commission s'engage à rencontrer le Conseil des élèves plus souvent.

8. Admission(s)/démission(s)/changement de fonction

Monsieur Hugues Renaud a démissionné.

Mmes M. Jaermann et M. Lizzola, représentantes du quart-enseignants, annoncent leur démission pour la fin de l'année scolaire.

9. La prochaine séance aura lieu le 30 mai dans l'Atrium de l'Elysée.

Sylvie Pellaton Leresche
Secrétaire

Lausanne, août 2017/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
